



RAPPORT MORAL

Saison 2020-2021 présenté par Roger DESHEULLES – Secrétaire Général

UNE SAISON GALERE en 2019-2020 ... SAISON NOIRE qui se termine en BLANC
en 2020-2021

I. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Deux saisons qui marquent un tournant pour toute une génération, celle de l'après-guerre, qui n'avait jamais connu ce que leurs prédécesseurs avaient eux connu :

- Confinement
- couvre-feu
- mise en place de mesures individuelles sanitaires contraignantes

Si en 2019-2020, les compétitions s'étaient déroulées jusqu'en mars... la fin de saison avait été marquée par des contestations assez véhémentes et des contentieux lourds à gérer suite à la définition par la Fédération de règles à appliquer pour les classements (quotient).

Cette saison, de ce côté-là, aura été calme... mais quel calme nocif !

Fin octobre, les pouvoirs publics, eu égard à l'évolution de la pandémie de COVID, mettaient fin à tout ce qui touche l'environnement de notre jeunesse :

- l'école
- la pratique sportive

Quelle drôle d'ambiance dans nos villes et campagnes, établissements scolaires, infrastructures sportives fermés. Du jamais vu !

Certes au printemps, les jeunes pourront à nouveau regoûter aux joies du gazon... mais dans une forme soft, sans contact ! Au terme de cette saison noire, pas de classements sauf pour celles étant allées à leur terme... le noir vire au blanc... les championnats 2021-2022 repartiront donc pour la plupart sur la base des classements établis en fin de saison 2019-2020 !

II. ÉVOLUTION DES LICENCES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Arbitres	1 346	1 324	1 298	1 257	1 071
U6 à U13 G	36 370	34 710	37 699	33 738	19 927
U6 à U13 F	3 004	2 910	3 665	4 132	2 195
U6 à U13 Total	39 374	37 620	41 364	37 870	22 122
Féminines	6 513	6 569	8 011	8 947	8 040
Dirigeant	11 119	10 934	10 863	10 728	9 933
Dirigeantes	1 770	1 748	1 846	1 761	1 631



Total	114 133	111 845	116 118	109 741	97 881
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------

Tableau sans appel... depuis 2016, date de la fusion des deux anciennes ligues, on assiste à une décreue constante du nombre de licenciés... décreue très marquée cette saison vu l'arrêt de la pratique fin octobre 2020 !

C'est une **perte de 12000 licenciés cette année**... perte très prononcée chez les plus jeunes.

Nous sommes sous la barre des 100.000 pratiquants... inutile de dire que la priorité de tous, l'**unique priorité** est, si les circonstances sanitaires le permettent, de casser la spirale.

Les bambins doivent revenir au stade !

III. UNE PRATIQUE TRÈS RÉDUITE

Avec un arrêt fin octobre, ce sont bien peu de rencontres qui se seront déroulées en 2020-2021 :

- pour la L1, la L2, le NATIONAL, la D1 Féminine et le D1 Futsal, la compétition se sera déroulée jusqu'à terme mais dans des conditions bien particulières,
- pour le N2, le N3 et les compétitions régionales, l'espoir de reprendre animait tous les acteurs au fil que le calendrier s'égrenait...mais l'évolution de la pandémie aura eu le dernier mot.
Au printemps, les jeunes reprendront l'entraînement certes mais dans des normes strictes. Un moindre mal !
- cinq tours de Coupe de France avaient été joués, le sixième, dernier tour régional, le fut les 30 et 31 janvier dans des conditions bien particulières :
 - o test PCR de moins de 72 heures ou test le matin même
 - o présence d'un médecin pour contrôler la légalité sanitaire

Merci aux six clubs (EVREUX FC 27 – O. PAVILLAIS – FC SAINT LO MANCHE – FC GISORS Vexin Normand 27 – US OUEST COTENTIN – AS VAL de REUIL) qui durent mettre en œuvre ce dispositif et veiller aux respects des normes sanitaires pour le public.

Merci aux officiels qui contribuèrent au déroulement normal des rencontres.

IV. UN CLUB EN PLUS EN L2

- Si LE HAVRE AC a conservé sa place en L2, le Stade MALHERBE CAEN Calvados Basse-Normandie l'a certes, lui aussi, assurée mais au terme de quel suspens !
- Félicitation à l'US QUEVILLY ROUEN Métropole qui viendra donc donner à ce championnat de L2 une perspective de beaux derbys normands !
- L'US AVRANCHES Mont Saint-Michel, comme d'hab, a assuré en National...quel challenge pour un territoire de la taille de cette ville !
- Côté féminines, regret de voir le HAVRE AC retourner en seconde division.... Dommage car pour la Ligue c'était une vitrine d'expansion.
- Bravo à HEROUVILLE en futsal qui a pris sa place au plus haut niveau. Reste au club à continuer sa nécessaire structuration et... vivement une salle à HEROUVILLE pour y jouer dans de bonnes conditions AT HOME !
- Pour le CN U19, CN U17, National 2 ... on reprendra donc ceux qui avaient débuté la saison 2020-2021

V. LE RÈGNE DE LA VISIOCONFÉRENCE

Si les restrictions apportées aux rassemblements et déplacements auront eu, pour le moins, un mérite... celui de découvrir la visioconférence !

En un temps record, on découvrit un outil simple d'utilisation, pratique... et même cette année riche en Assemblés Générales de nos instances connut un déroulement disons légal via ce système... et même des Assemblées électives !

S'il est certain que rien ne remplace la proximité, la convivialité, l'échange lors de réunions ou assemblées en présentiel... il faudra savoir utiliser cet outil pour éviter à nos clubs quelquefois des déplacements pour une participation ou audition de courte durée.

La visioconférence fait maintenant partie du paysage audio-visuel du monde associatif !

VI. UNE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT DE NOS INSTANCES

- Les élections des organes de directions n'avaient pu, vu le confinement alors édicté, avoir eu lieu à l'automne 2020.
Grâce à la visioconférence et aussi au système de sécurité mis en place avec l'appui de sociétés compétentes, les diverses structures purent, au printemps 2021, renouveler leurs instances !
- pour les Districts :
 - o le Calvados ouvrait le bal le 17 septembre et Bertrand VOISIN, seul à avoir constitué une liste, fut réélu avec 95% des suffrages.
 - o le lendemain, c'était au District de la Seine-Maritime, de loin le plus important en terme de licenciés, de procéder au renouvellement des instances.
En amont, les opérations pré-électorales avaient été assez compliquées puisque la commission compétente avait invalidé la liste du Président sortant, Jean LIBERGE, liste qui fut remise en selle par une proposition du CNOSF, alors saisi.
Deux listes donc en concurrence... et les clubs souverains confièrent à Romain FERET (Président de l'US MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE), les clés du district avec un score de 76.20% des suffrages.
- le 25 septembre, c'était au tour de l'Orne avec une liste conduite par un nouveau venu, Sébastien GOURDEL.
Comme de coutume dans ce district, calme et sérénité ... 95% de suffrages favorables !
- le lendemain, l'Eure poursuivait le cycle et la seule liste conduite par Marc ROUTIER se voyait légitimer par 90 % des suffrages.
- Dernier épisode le 2 octobre dans la Manche ...Vincent DUBOURG et sa liste prenaient les rênes du District avec 92% des suffrages.

Quatre nouveaux présidents donc ... MM. DUBOURG, FERET, GOURDEL et ROUTIER.

Occasion de remercier leurs prédécesseurs, MM. LOUISE, LIBERGE, LOUP et CUCURULO pour leur bonne gestion des affaires et leur dévouement bénévole au service de nos clubs.

Il va de soi que ce sang nouveau devrait orienter dans la décennie à venir la vie de la Ligue et lui permettre de relever les défis qui vont se présenter à elle inéluctablement.

Côté Ligue cette fois-ci, deux listes avaient été déposées :

- une conduite par Pierre LERESTEUX, Président sortant
- l'autre par Thibault DESLANDES, Président du FC SAINT-LO Manche qui fût invalidée par la Commission de contrôle du fait de la non-licenciement d'un de ses membres.

Pierre LERESTEUX et sa liste furent reconduits avec 70% de suffrages exprimés lors de l'Assemblée électorale du 7 novembre 2021.

L'ensemble de ces élections aura permis de constater que le processus lié à des scrutins de liste se met en place avec des phénomènes que les anciens modes de scrutin ne connaissaient pas :

- diffusion de programmes
- joutes plus acérées
- rôle des commissions de contrôle en amont

Nul doute que demain ce seront les moyens mis à disposition des listes en concurrence qui devront être affinés !

En versant dans des scrutins de liste, le management des instances a profondément évolué et ce n'est sûrement pas fini !

VII. UNE NOUVELLE STRUCTURE MISE EN PLACE

Suite à ces élections et comme le Président de la Ligue le souhaitait, le Comité de Direction, en sa réunion du 21 décembre 2020, mettait en place un nouvel organigramme :

- Pôle présidence comprenant le Président, le Président Délégué, le Secrétaire Général, le Secrétaire général adjoint, le Trésorier, un membre, la directrice et un conseiller.
- le bureau décisionnel comprenant le Pôle ci-dessus décrit ainsi que les cinq présidents de District
- Sept pôles confiés à
 - o Mme Pascale EVAIN, MM. Patrick BAILLARD, Raynald LEFRANCOIS, Philippe GUERRIER, Fredy FAUTREL, Christophe LECUYER et Sauveur CUCURULO
- Dans ces sept pôles, identification de 29 commissions composées de 352 membres.

Ainsi donc sera géré le football régional pour la mandature 2021-2024.

VIII. UNE SAISON d'INACTIVITÉ SUR LES TERRAINS ET SALLES mais ... pas dans les INSTANCES !

Vous découvrirez ci-dessous les rapports des divers Présidents de commission ... du moins ceux qui ont eu la gentillesse de répondre à ma sollicitation.

- Regret de ne rien voir sur l'arbitrage !
- Aide aux clubs et donc invitation à regarder les contributions de Raynald LEFRANCOIS en matière de formation, de Thierry MONTAGNE sur l'activité de nos collaborateurs de l'Equipe technique régionale ... en fait, ils ont fait le job ... face aux circonstances, ils ont apporté aux clubs une aide indéniable !
- Je n'oublie pas la concision des rapports des présidents de commissions de procédure ... comme d'habitude nets et précis à l'image de leur fonctionnement carré et impartial
- le Pôle Animations Territoriales... on le sent, se met en ordre de marche dans son souci de développement des actions citoyennes
- première année du Pôle Espoirs...quelle satisfaction pour Julien MEILHAC et ses collaborateurs face aux résultats obtenus...sportifs certes mais scolaires...comme tout le monde ne finira pas professionnel, formidable ce souci exprimé de veiller à la scolarité !
Occasion de remercier bien sincèrement les aides de la REGION NORMANDIE, du Conseil départemental du CALVADOS, de la Ville de LISEUX et sa communauté pour leurs investissements dans la mise à disposition de structures de grande qualité
- que dire du personnel de la Ligue et de sa Directrice jonglant entre télétravail et chômage technique...mais avec une conscience professionnelle hors de pair. Merci aussi à eux !
- Trois Assemblées générales dont l'élective. A noter que lors de la dernière deux décisions importantes, soumises à l'agrément des clubs, furent adoptées : une réduction du nombre d'équipes disputant le championnat senior masculin R3 (demande émanant des cinq Districts) et accession au niveau supérieur assujettie à une différence de deux niveaux d'écart.
- Huit réunions du Comité de Direction depuis son élection, quatre réunions de bureau
- Nombreuses réunions en visioconférence des commissions pour assurer la poursuite de la vie de la Ligue.

IX. DES STRUCTURES QUI ACCOMPAGNENT LES CLUBS

Votre situation dans les clubs est difficile... même si quelquefois ces mesures ont pu paraître insuffisantes, je voudrais simplement rappeler :

- l'aide de la ligue et des Districts de dix euros par licence en début de saison
- Le Comité de Direction de la Ligue de Football de Normandie a adopté le lundi 17 mai 2021 les dispositifs d'accompagnement prévus pour la saison 2020/2021, complétant ainsi les décisions déjà prises en début d'année sportive.

Il s'agit de plus de 165 000€ qui ne seront pas perçus de nos clubs et plus de 60 000€ d'amendes qui ne seront pas comptabilisées sur l'entièreté de la saison.

Engagements

Pour rappel, le Comité de Direction avait décidé en début de saison d'appliquer la gratuité des droits d'engagement pour les catégories jeunes et une réduction de 50% des droits d'engagement pour les seniors. Ceci a représenté en début d'année sportive une économie pour les clubs régionaux de 55 290€.

Les championnats seniors n'ayant pu aller à leur terme, le Comité de Direction a validé un nouvel abandon de 50% des frais d'engagements seniors, ramenant ainsi la facture à zéro, pour un montant s'élevant à 42 500€.

Cotisation LFN

Le Comité de Direction a acté l'exonération de la part ligue de la Cotisation annuelle, pour un coût global de 68 000€.

Amendes

Le Comité de Direction a affiché la volonté de ne pas appliquer les amendes associées au non-respect du statut de l'arbitrage et du statut des éducateurs. Pour information, lors de la saison 2019/2020, ces amendes s'élevaient à plus de 20 000€.

En outre, aucune amende ne sera prélevée concernant la non-(re)présentation aux Assemblées Générales du 7 novembre 2020 et du 20 mars 2021. Ces amendes représentent la somme de 40 690€. S'agissant de la saison 2021/2022, la Ligue a aménagé dans la durée l'échéancier de mise en compte des acomptes sur le prix des demandes de licence, basé sur la somme perçue en 2020/2021, ainsi programmé :

- Juin/Juillet 2021 :50% du montant
- Août 2021 :10% du montant
- Septembre 2021 : 10% du montant
- Octobre 2021 :10% du montant
- Novembre 2021 : 10% du montant
- Décembre 2021 : 10% du montant

Tous les prix tarifés à l'annexe 5 « Disposition financières » des règlements Généraux de la L.F.N. sont maintenus à leur niveau existant.

Jean-Luc GIFFARD, notre trésorier, a toujours eu pour ligne de conduite de dégager le maximum de possibilités en faveur des clubs tout en assurant la pérennité de la Ligue.

A ces aides de la Ligue s'ajoutent pour nos clubs celles de la Ligue Fédérale Amateur :

- Cf. rapport de Marc ROUTIER au titre du FAFA : 297 000 euros
 - au titre de l'ANS :
 - o 55 dossiers de Projets Sportifs Fédéraux (gérés par la Ligue) pour un total de 152 000 €
- Mais aussi, des dossiers gérés par la DRAJES :
- o 20 dossiers d'aide à l'emploi
 - o 42 pour le fonds de solidarité
 - o 3 pour les Equipements

Il convient de souligner aussi l'aide de la REGION NORMANDIE, dans le cadre de son action Atouts Normandie pour tous les licenciés de 15 à 25 ans, aide financière permettant d'amortir le coût de la licence

Voilà le bilan d'une saison qui restera comme la précédente dans les annales !

En terminant ces lignes, vous ne pouvez qu'être chaleureusement remerciés, Mesdames, messieurs les Présidents pour tout ce bénévolat apporté au service de nos jeunes dans la diversité de nos territoires et ce dans des circonstances si difficiles. **Très sincèrement MERCI !**

Serait-ce le bout du tunnel que nous attendons depuis de très nombreux mois ?

Aux chiffres encourageants constatés il y a quelque temps...se profilent de nouvelles appréhensions liées à l'apparition d'un variant plus difficilement contrôlable.

Prendre oui....mais dans quel environnement ? Un nouveau challenge à relever mais ne perdons pas de vue ...nos enfants ont tant besoin de cette activité sportive !

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Desheulles', written over a horizontal line.

Roger DESHEULLES



COMMISSION REGIONALE D'APPEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Yves JULIEN

SAISON 2020 / 2021

Depuis notre nomination début Janvier 2021, nous avons effectué 4 réunions en visioconférence afin de traiter 8 dossiers en appel.

Notre bilan se décompose comme suit :

- Le 12 Janvier 2021 : 3 dossiers
- Le 19 Janvier 2021 : 3 dossiers
- Le 16 Février 2021 : 1 dossier
- Le 23 Février 2021 : 1 dossier

A noter que tous nos dossiers étaient des appels à caractère disciplinaire.

En espérant pour la saison 2021-2022, pouvoir enfin se réunir en présentiel, si la situation sanitaire nous le permet.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Pierre GALLIOT

Saison 2020 / 2021

La Commission Régionale du Statut du Joueur a connu un fonctionnement ordinaire jusqu'à l'arrêt définitif et prématuré des compétitions, moment à partir duquel les demandes de licences de toutes catégories se sont faites rares.

Elle s'est réjouie d'accueillir, pour la mandature 2021/2024 un nouveau membre, Isabelle EUGENE, originaire du District du Calvados. Elle regrette de ne pas encore disposer d'un représentant issu du District de l'Orne.

La Commission n'intervient que sur les dossiers nécessitant un arbitrage ou lorsqu'est suspectée une tricherie. Au cours de ses 12 réunions, elle a traité 509 dossiers. Souvent, elle est appelée à statuer sur des demandes d'exemption du cachet mutation, formulées a posteriori, alors que, si les clubs mentionnaient la situation particulière du joueur accueilli sur la demande, la délivrance de la licence serait délivrée plus tôt, avec le bon statut attendu sans qu'il ne soit besoin de devoir attendre une réunion de la Commission pour un réexamen du dossier.

Outre ces dossiers, 195 oppositions à changement de club ont été examinées dont 155 ont été déclarées recevables à première formulation.

La Commission a également procédé au traitement de 190 courriers ou courriels de clubs qui, tous, ont fait l'objet d'une réponse par voie de procès-verbal.

Enfin, 3 dossiers ont nécessité une audition. A l'issue de l'une d'elle, une suspension de toutes fonctions officielles d'un an a dû être infligée à 6 joueurs d'un club pour tricherie.

2 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Régionale d'Appel ; une décision a été annulée et l'autre a été confirmée.

Systematiquement, en tête de chacun de ses procès-verbaux la Commission rappelle aux clubs les principales dispositions et procédures réglementaires ayant trait à la formulation d'une opposition, l'octroi du bénéfice de la dispense du cachet « mutation » et la situation du joueur issu d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle. De même, toutes les décisions publiées aux procès-verbaux sont motivées et reprennent la référence réglementaire appliquée afin d'aider tout club à bien comprendre la décision prise et à améliorer sa connaissance des Règlements Généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.



COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉ – Gilbert LEU et Laurent ANGER

SAISON 2020 / 2021

Sous la présidence de **Gilbert LEU** jusqu'au 31 décembre 2020.

La Commission Régionale de Discipline a poursuivi la mission reçue du comité directeur de la Ligue de Normandie, pour appliquer les sanctions et pénalités prévues par les règlements de la Fédération et de la Ligue, avec les membres nommés en début d'olympiade 2016 / 2020.

Dès la fin du mois d'Août 2020, la commission s'est réunie afin de définir la méthode de travail pour cette fin de mandature. La ligne retenue étant une continuité de celle mise en place en début de mandature, en insistant sur notre rôle concernant les incivilités qui encombrant notre sport, mais aussi le fléau des réseaux sociaux qui alimentent et entretiennent insidieusement de nombreux conflits.

Après de grosses difficultés sanitaires dues au Coronavirus, lors de la saison 2019/2020, avec un arrêt prématuré des compétitions, cette nouvelle saison était attendue avec impatience par tous les acteurs (joueurs/dirigeants et administratifs).

Ce début de saison la Codiv19 est toujours présente, nécessitant la mise en place de conditions sanitaires très strictes mais malgré cela les compétitions s'arrêtent de nouveau le 7 Novembre 2020.

Pendant cette période la commission s'est réunie à l'occasion de 13 semaines dont 6 avec des auditions, pour régler l'ensemble des dossiers mis à son ordre du jour, avec l'ensemble des pièces soumises à son attention.

La mission des membres nommés pour cette olympiade prend fin le 31 décembre 2020.

A noter également lors de cette olympiade, l'arrêt de Yvon LEGOAZIOU pour raison personnelle, qui fut remplacé par Hervé GRANDET.

Merci à tous les membres de cette commission pour leur investissement sans faille au cours de ces 4 années très intenses.

Suite à l'assemblée générale du 7 Novembre 2019, le comité directeur de la Ligue de Normandie a mis en place une nouvelle Commission Régionale de Discipline dont la mission débutera le 1er janvier 2021, pour cette nouvelle olympiade 2020/2021.

Sous la présidence de **Laurent ANGER**.

Cette nouvelle commission qui n'a malheureusement pas pu fonctionner normalement compte tenu de la Covid 19, s'est néanmoins réunie une seule fois en visioconférence pour traiter les dossiers issus du 6ème tour de Coupe de France.

Bonnes vacances à tous, protégez-vous et à la saison prochaine.



COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Nasr-Eddine RAHO

SAISON 2020 / 2021

La commission est composée de 12 membres :

Jérôme BRETOT, Bertrand CARLU, Jacques CHANCEREL, Damien CROCHEMORE, Ludivine GARCIA, Sylvain GUILLOU, Philippe GUERRIER, Raphaël GRIEU, Thierry MABIRE, Gilles MORIN, Thierry MONTAGNE, Jean-Claude ROBERGE, Nasr-Eddine RAHO.

2 collègues nous ont quittés :

Claude ROINOT (moins de disponibilité mais toujours actif auprès des clubs).
Romain CORBARD (création de son entreprise).

2 nouveaux membres intègrent la commission :

Raphaël GRIEU
Gilles MORIN

Saison compliquée avec la COVID-19, la commission, suite aux directives fédérales, a décidé d'être plus tolérante, de prolonger les dérogations et de supprimer les sanctions financières pour l'année 2020/2021. Nous avons travaillé sur un allègement des textes du statut des éducateurs afin de ne pas pénaliser les clubs.

Notre objectif étant d'aider les clubs pour qu'ils puissent répondre aux obligations et de préparer leur avenir (formations, certifications, accompagnements).

Nous sommes une des seules Ligues à alléger les obligations.

Je suis très heureux de présider cette commission où règne une ambiance amicale ponctuée d'échanges fructueux.

Vivement le retour à la normale et que le football reprenne sa place dans les stades.



COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Sauveur CUCURULO

Saison 2020 / 2021

La commission régionale du statut de l'arbitrage est intégrée au pôle juridique, elle est composée de 7 membres, elle s'est réjouie d'accueillir pour la mandature 2021/2024 un nouveau membre, Monsieur Joël LEPROVOST originaire du District de l'Orne.

La commission s'est réunie 6 fois en présentiel et distanciel et a traité :

- ✓ 17 dossiers de changement de statut d'arbitre de Ligue et de District
- ✓ 56 dossiers de changement de clubs de Ligue et de District
- ✓ 9 courriers et courriels traités avec réponse dans les procès-verbaux.

5 recours ont été exercés auprès de la commission régionale d'appel dont 1 a donné lieu à réformer la décision de la première instance.

140 clubs déclarés en infraction pour la saison 2020/2021 (situation au 30 Juin 2020)

- ✓ 78 clubs en première année
- ✓ 36 clubs en deuxième année
- ✓ 17 clubs en troisième année
- ✓ 9 clubs en quatrième année

120 clubs ont bénéficié de joueurs mutés supplémentaires :

- ✓ 84 clubs ont bénéficié d'un muté supplémentaire
- ✓ 36 clubs ont bénéficié de deux mutés supplémentaires

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison 2020/2021.

En tant que Président de la CRSA, je tiens à exprimer mes remerciements à tous mes collègues de la CRSA qui m'ont accompagné au cours de toutes ces saisons.

Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre commission régionale du statut de l'arbitrage soit reconnue pour la qualité de son travail et plus particulièrement :

- . Madame Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion administrative de la CRSA
- . Monsieur Sébastien FARCY, Correspondant informatique,
- . Monsieur Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire de la Commission,

Très bonnes vacances à tous.



COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascal LEBRET

Saison 2020 / 2021

Une nouvelle saison qui s'achève, mais une saison qui s'est arrêtée à peine commencée. La pandémie étant passée par là. Comme pour beaucoup, une saison au goût d'inachevé avec ses conséquences importantes pour nos clubs, pour la LFN et pour l'activité de ses commissions. La CRRC n'y a pas échappé. Mais puisqu'il convient d'en faire le bilan, il n'en sera que plus réduit.

Pour ces motifs, la Commission Régionale des Règlements et Contentieux a connu une saison bien particulière mais également parce qu'avec la nouvelle mandature, elle a vu sa composition évoluer avec la nomination de nouveaux membres et le départ de certains autres. Aussi, avant d'entrer plus en détail dans le cœur de métier de la CRRC, nous voulons remercier ces derniers pour le travail et l'investissement qui a été le leur au sein de la commission.

ACTIVITE DE LA CRRC

La Commission, composée de 6 membres sous la présidence de M. Pascal LEBRET depuis le début de la nouvelle mandature, se sera réunie à 5 reprises se décomposant en une séance plénière en visioconférence et en quatre séances restreintes.

Cet exercice 2020-2021 aura été très peu prolifique pour les raisons déjà évoquées. Les 6 dossiers que nous avons eu à examiner se sont décomposés de la façon suivante :

Détail des réserves et réclamations

RÉSERVES	2
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	4
RÉSERVES REQUALIFIÉES EN RÉCLAMATIONS	0
ÉVOCATION (SUITE A RÉSERVES ou non)	0

Dans la logique du déroulement d'une saison tronquée, les dossiers examinés ont concerné essentiellement en début de saison la détention de licence et la qualification des joueurs et le fait que des joueurs soient susceptibles d'être suspendus.

Répartition par compétitions concernées

SENIORS	Coupe de France	2
	R3	1
U18	Coupe Gambardella	1
FEMININE	Coupe De France	1

Concernant ce chapitre, peu de compétitions ont été concernées et ces chiffres sont vraiment peu significatifs du fait de l'arrêt prématuré des compétitions.

Décisions

RÉSERVES	Non recevable en la forme	1
	Recevable et non fondée	1
	Recevable et match perdu	0

RÉCLAMATIONS	Non recevable en la forme	0
	Recevable et non fondée	2
	Recevable et match perdu	2
	Recevable et match à rejouer	0

ÉVOCATION	Match perdu	0
-----------	-------------	----------

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC a jugé uniquement sur pièces et au moyen des réunions électroniques, voire en visioconférence.

Il est précisé qu'aucune des décisions de la CRRC n'a fait l'objet d'un recours en appel. La commission est également intervenue pour formuler ses observations concernant les propositions de modifications des textes de la LFN.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison achevée bien trop tôt. En tant que Président de la CRRC, je tiens à exprimer mes remerciements à tous les collègues de la CRRC qui vont m'accompagner avec assiduité au cours de toutes ces saisons. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale des Règlements et Contentieux soit reconnue pour la qualité de son travail, et plus particulièrement :

- à M. Sauveur CUCURULO, responsable du pôle juridique,
- à M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint,
- au personnel administratif de la LFN, et tout particulièrement à MM. Thomas CIAPA CARVAILLO et Léo RIVIERE, en charge de la gestion de nos dossiers.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux détient sa charge du Comité de Direction de la LFN, elle n'en oublie pas pour autant qu'elle est avant tout au service des clubs. Elle aura toujours la volonté d'assurer ses missions avec intégrité, rigueur et enthousiasme.

Très bonnes vacances à tous et soyons dans l'espoir de retrouver une vie normale et notre football tel que nous l'apprécions tous.



COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean LIBERGE

Saison 2020 / 2021

Je ne voudrais pas commencer ce rapport d'activité de la commission gestion des compétitions sans avoir une pensée particulière pour celui qui a longtemps présidé cette commission et qui malheureusement nous a quittés prématurément, je veux parler de notre ami Alain FLAMENT. Merci Alain pour ton engagement et ton dévouement à la cause du football.

C'est à sa demande que j'ai intégré cette commission afin de venir l'épauler et le soulager un peu, ce que j'ai accepté avec joie.

A la suite de la dernière assemblée générale de ligue, une nouvelle équipe a été mise en place avec du sang neuf, vous pouvez retrouver le nom de tous les membres et leur fonction respective dans le dernier procès-verbal du 08 juin 2021.

Passons maintenant à cette année sportive 2020-2021 qui a été de nouveau tronquée par la pandémie.

Une seule compétition a pu aboutir à son terme, la Coupe de France avec ses aléas de bonnes ou mauvaises surprises.

Bravo pour leur parcours :

- à QRM qui est allé jusqu'au 32ème de finale
- aux FC ROUEN et ESM GONFREVILLE qui ne sont tombés qu'au 8ème tour
- et à US AVRANCHES MSM, AF VIROIS, ESFC FALAISE au 7ème tour

Par contre, la FFF a dû se résigner à supprimer la coupe Gambardella.

Et que dire de ce COVID qui malheureusement avec toutes les interdictions et obligations imposées nous a privé de toutes compétitions :

- que ce soit sur toutes les coupes de Normandie ou que ce soit sur nos championnats :
 - la N3 arrêtée après 6 journées,
 - les R1, R2 et R3 après 3 journées
 - les U18, U16 et U15 après 3 journées
 - et les féminines après 4 journées

Que de frustrations de ne pouvoir pratiquer notre discipline favorite, mais notre santé en dépendait. Nous pouvons d'ailleurs avoir une pensée pour tous ceux qui ont souffert de ce virus, eux ou leurs proches ; espérons que cela est maintenant derrière nous.

Que va t'il se passer cette année ? après concertation le COMEX a décidé de faire de l'année 20-21 une année blanche, je vous rappelle donc les dispositions prises qui doivent être respectées et appliquées :

Suite de la décision du Comex du 6 mai :

« > 1. Composition des championnats :

La décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserve des points 2 et 4 ci-dessous. Il est toutefois précisé que si une équipe a fait l'objet en 2020/2021 d'une décision remettant en cause, pour quelque motif que ce soit, son maintien dans la poule (notamment : forfait général, mise hors compétitions, exclusion, rétrogradation...etc.), alors cette décision devra être appliquée et l'équipe en

question repartira donc en 2021/2022, a minima, dans la division immédiatement inférieure à celle dans laquelle elle évoluait en saison 2020/2021.

➤ 2. Vacances Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

➤ 3. Retour à la structure initiale des championnats En raison de l'application de la règle « toutes les montées / une seule descente » fixée la saison dernière par le Comité Exécutif (réunion du 16 avril 2020) pour les championnats de Ligues et Districts, la plupart des Ligues et des Districts avaient prévu de faire le nécessaire, à la fin de la saison 2020/2021, pour retrouver la structure initiale de leurs championnats en 2021/2022. Cela devra finalement être mis en œuvre à la fin de la saison 2021/2022, après décision du Comité de Direction de l'instance concernée, en vue d'un retour à la structure initiale des championnats en 2022/2023. Toutefois, si l'instance concernée constate une ou plusieurs vacances au sein d'un championnat et que le fait de ne pas combler cette ou ces vacances lui permet de retrouver la structure initiale de ce championnat dès le début de la saison 2021/2022, il appartient à son Comité de Direction de déroger aux règles en matière de vacance prévues dans ses textes, dans cette situation uniquement, afin de permettre un retour immédiat à la structure initiale.

➤ 4. Championnats générationnels En ce qui concerne la composition des championnats générationnels pour la saison 2021/2022, compte-tenu de la grande diversité des situations dans l'ensemble des territoires, le Comité Exécutif laisse la liberté à chaque instance, via son Comité de Direction ou le cas échéant par son Assemblée Générale, de prendre la décision qui lui paraîtra la plus adaptée à sa situation, qui pourra notamment consister à permettre de faire un glissement générationnel en fonction de la pyramide des championnats et permettre de modifier, lorsque cela s'avère indispensable, le format de la compétition, voire, le cas échéant, les critères de sélection des équipes participant au championnat concerné. Il est précisé que tous les championnats de jeunes qui ne sont pas générationnels restent bien entendu soumis à la règle définie au point 1 ci-avant, à savoir repartir en 2021/2022 avec la même composition des championnats qu'en 2020/2021. »

Comme vous pouvez le voir, en ce qui concerne les séniors et les U18 on repart avec la même composition qu'en 2020/2021.

Par contre, pour les jeunes nous feront des championnats par génération.

J'espère qu'enfin cette année ira à son terme, qu'il n'y aura plus de perturbation suite au COVID et que nous pourrions reprendre les compétitions tout à fait normalement.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances qui vous permettront de reprendre des forces physiques et morales et nous vous retrouverons avec joie sur les pelouses en grande forme sportive.



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES et SECURITE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Roger DESHEULLES

Saison 2020 / 2021

- Une saison commencée à un rythme soutenu :
 - o Deux réunions pour mettre au point le début de la saison, visant la gestion des 20 délégués régionaux
 - o Le recrutement de huit nouveaux délégués, issus d'une sélection carrée avec jury (entretien et épreuve écrite)
 - o La mise en place pour ces nouvelles recrues d'un système de tuteur et affectation en doublure sur deux rencontres

- Une saison vite arrêtée :
 - o Fin octobre les décisions gouvernementales mettent fin à l'activité
 - o Elle ne reprendra que pour la mise en œuvre du 6^e tour de la Coupe de France, où nos délégués accompagneront les clubs pour la mise en œuvre de dispositions sanitaires hors normes.
 - o 213 missions auront été toutefois menées, 179 pour les délégués régionaux et 34, en secours, par nos délégués de la Fédération
Nos nouveaux délégués, eux, seront affectés sur 37 rencontres

- Reconnaissance à nos délégués qui – et ce n'est pas l'argent qui les motive ! – sont souvent des aides, des conseillers pour les clubs et tentent dans les moments conflictuels de rappeler qu'à notre niveau, le foot est un jeu !
Merci à Roger VELOT qui quitte la commission après plus de trente années d'activité inlassable
Au revoir ... Alain FLAMENT, lui nous a quittés ... chagrin et reconnaissance pour cette disponibilité et compétence au plus près des clubs

- L'avenir se fera avec une nouvelle commission de cinq membres dont quatre n'ayant que peu ou pas du tout d'expérience du domaine. Au président de la commission de fédérer ce nouvel organigramme
Nouveau concept aussi avec cette volonté de faire émerger le volet sécurité

- Espérés les retours de Jean Luc TIRET et Laurent VIEILLOT parmi nous

Et merci encore aux délégués de la Fédération de répondre à nos sollicitations quand un besoin se fait sentir.



COMMISSION REGIONALE FUTSAL

RAPPORT D'ACTIVITE – Thierry GRIEU

Saison 2020 / 2021

Aucune compétition n'a eu lieu à cause de la Covid-19 :

- CHAMPIONNAT REGIONAL
- COUPE NATIONALE FUTSAL
- COUPES NORMANDIE JEUNES ET FEMININES
- Journée détection futsal
- Inter-Ligue

• **FUTSAL LIGUE**

Transmis aux clubs un dossier pour consultation, sonder les clubs pour déterminer le championnat de la saison prochaine. Recueillir des informations sur leurs clubs, leurs envies, leurs possibilités de développement. Les informer sur les outils disponibles : Label Futsal/ dispositif d'aide de la Fédération FFF.

Envoyer par Google forms à destination de tous les clubs de la Ligue. Liste de diffusions récupérée auprès du secrétariat technique. Michel Hamel a transmis aux étudiants susceptibles d'évoluer dans un club futsal. Ce formulaire a été diffusé par mail sur le site de la LFN et sur les réseaux sociaux.

• **FUTSAL DISTRICTS**

Envoi d'un formulaire « développement du futsal », afin d'acquérir de nouveaux licenciés et connaître leurs attentes sur les catégories U13F / U13G / U16F / U15G / U18F / U18G en championnat, challenge (coupe départemental) futsal pendant les vacances scolaires et la trêve hivernale.

• **CHAMPIONNAT D1 FUTSAL**

Le club d'Hérouville Saint Clair Futsal termine son championnat à la 6^{ème} place et Nabil Alla termine meilleur buteur du championnat D1.

Remercie le Président de la Ligue de Normandie et le comité directeur, remercie Madame la directrice Kerstie Abergel et le personnel administratif, les membres de la commission Futsal pour leur disponibilité et leurs implications, remercie Clément LERBOURS CTR, Léo RIVIERE secrétaire de la commission et l'équipe technique, les arbitres futsal (CRA de ligue de Normandie)



COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Hervé GRANDET

Saison 2020 / 2021

PERTURBÉE ET INACHEVÉE ce sont les deux mots qui me viennent en priorité pour qualifier notre saison 2020 /2021.

La raison ? Nous la connaissons tous ! Ce rapport sur le moral, dont c'est le premier pour notre commission, sera donc inhabituel et quelque peu allégé.

Nous avons enregistré un arrêt provisoire des compétitions au 13 mars, en a suivi un confinement et un arrêt définitif au 16 avril 2020.

Depuis plus rien... saison terminée pour TOUTES ET TOUS.

De nombreuses questions se sont posées, mais après plusieurs semaines d'échanges et de visios, la commission des actions citoyennes de la ligue a dû s'en tenir aux directives fédérales et a communiqué au fur et à mesure des éléments reçus de la FFF et de la LFN.

Cette période a été longue ... trop longue : pas de foot, pas de réunions (en présentiel), pas de tournois ni manifestations pour tous les clubs.

Toutefois nous avons su réagir pour garder contact avec les membres de la commission et de manière à pouvoir être opérationnel début septembre 2021.

- En février 2021, les 3 et 4, nous avons organisé un séminaire sur les actions citoyennes avec une présentation au Comité Ethique et Sport et au chargé de mission de la F.F.F. Différents ateliers participatifs ont été animés au cours des deux journées sur des réflexions liées à la citoyenneté, à la lutte contre les violences et incivilités et l'accompagnement des clubs.
- La cellule d'écoute dédiée aux officiels (arbitres ligue – districts et délégués) sera activée dès la reprise des championnats de la ligue, en septembre 2021.
- Un collège de la région havraise a pris attache avec notre commission en demandant notre soutien pour évoquer le sujet de la citoyenneté via le football au sein de leur établissement avec la création dans un avenir proche d'une section arbitrage. Un rendez-vous est programmé une fois la rentrée scolaire sera effectuée.
- Également, à l'initiative de la commission des actions citoyennes, la ligue de Normandie va procéder à la signature d'une convention avec la justice en présence des procureurs généraux de Caen et Rouen.

En septembre, notre première action d'aide au club sera réservée pour le club de l'Olympique Havrais Treffileries Neiges du Havre. Mohamed Bachir, nouveau responsable du club, en charge de développer et valoriser l'ensemble de la structure en intégrant une innovation sociale dans le cadre du projet « Destination 2025 » avec le soutien de la métropole du Havre.

De nombreux défis nous attendent et l'accompagnement des clubs reprendra avec des visites en immersion au sein de ceux-ci afin de comprendre les difficultés rencontrées par les clubs répertoriés sensibles ou à risques.

BRAVO à nos clubs, à vous tous aussi car vous avez su rester prudents et responsables pour le bien et la santé de tous.

Vous pourrez ainsi prendre conscience que c'est grâce à l'aide de l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le football et dont le rôle est capital pour vaincre ces comportements (violences – incivilités) néfastes pour notre sport.

Encore une fois, le football doit rester un plaisir. Les lieux de pratique (terrain ou salle) ne doivent pas être un « défouloir » et l'agressivité envers les arbitres, les bénévoles, les adversaires etc... n'a pas lieu d'exister.

Enfin, je formule les vœux que l'instance régionale puisse nous soutenir et nous apporter les moyens pour parvenir à mener à bien cette belle feuille de route validée par le comité de direction de la Ligue de Football de Normandie.

Avec anticipation, j'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des membres de la commission qui chacun dans leur domaine respectif apporteront une réelle plus-value à nos actions.



COMMISSION REGIONALE DE L'IR2F

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRESENTÉ – Raynald LEFRANCOIS

Saison 2020 / 2021

• Volet « dirigeants »

Les formations dispensées cette saison : 289 dirigeants formés cette saison contre 105 en 2019/2020

Succès du printemps des formations avec plus de 200 dirigeants formés

- Accompagner le salarié et développer l'emploi : 9 dirigeants formés
- Accompagner une équipe U6 à U11 : 59 dirigeants formés (dont 9 en présentiel)
- Communiquer à l'aide des réseaux sociaux : 42 dirigeants formés
- Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet : 60 dirigeants formés (dont 32 en présentiel)
- Optimiser les ressources financières de son club : 41 dirigeants formés
- Préparer et animer une réunion : 30 dirigeants formés
- Méthodologie de projet district de l'Eure : 37 dirigeants formés (en présentiel)

La totalité de ces formations a été prise en charge par la F.F.F et la L.F.N. (+6000 €)

Point marquant de la saison :

- Diffusion du guide des formations

Les formations disponibles 2020-2021 et reconduites en 2021-2022 :

- **Le développement du Parcours fédéral de formation des dirigeants (PFFD) :**
 1. Connaissance de l'association : appréhender les responsabilités de l'association et de ses dirigeants, maîtriser l'environnement de l'association, (re)découvrir le cadre associatif.
 2. Gestion projet : mobiliser et animer les équipes, découvrir la méthodologie de projet, construire et promouvoir un projet.
 3. Gestion financière : recruter un salarié et financer l'emploi, accompagner le salarié et développer l'emploi.
 4. Fonction employeurs : S'approprier les clés de la gestion financière, optimiser les ressources financières de son club
 5. Conduite de réunion et prise de parole en public : préparer et animer une réunion, développer son aisance à l'oral.
 6. Accompagner une équipe U6/U11

De nouvelles formations sont en attente

Projet 2021-2022 :

- **Mise en place de formations à destination de nos responsables de clubs**
 - Réunions / séminaires des présidents de clubs sur plusieurs saisons (FFF et R1 en septembre 2021, clubs de R2 au cours de la saison).
 - Formation des nouveaux présidents, secrétaires, trésoriers de clubs.
 - Formation FMI en lien avec les districts.
 - Formations des dirigeants en présentiel et en visioconférence avec comme calendrier :
 - ✓ Visioconférence « le Noël et le printemps des formations »
 - ✓ En présentiel au plus proche des clubs sur les autres mois
 - ✓ Dates privilégiées les lundis et jeudis pour les visios, vendredi et samedi pour celles en présentiel.

- **Mise en place de formations à destination de nos responsables de clubs**
 - Valoriser l'image de l'institut régional de formations du football
 - Améliorer la communication
 - Développer d'un réseau de formateurs par district

- **Volet « éducateurs »**

Les formations bénévoles

Réalisées de façon décentralisées dans les districts, ces formations sont fixées pour répondre aux attentes et aux besoins des clubs.

495 personnes ont suivi ces formations initiales et ces certifications.

Le partenariat avec l'UFR STAPS de Caen a permis de former les étudiants dans le cadre du CFF1, du CFF 4 et du module futsal.

Le partenariat avec l'UFR STAPS de Rouen a été reconduit pour la mise en place du BMF STAPS.

Du fait de la crise sanitaire, le programme d'actions (formations, certifications) a dû être adapté.

FORMATION	Nombre de sessions	Nombre de stagiaires
Animatrice fédérale	6	80
Module U7	1	13
CFF1	3	53
Module U9	5	72
Module U11	1	9
CFF2	1	23
Module U13	2	24
Module U15	1	13
CFF3	2	36
Module U17/18	1	23
CFF4	2	87
CFPA	1	20
Module 2 GB	1	13
CERTIFICATIONS	1	29

Les formations professionnelles

La formation BMF apprentissage est menée en partenariat avec le SM Caen, elle draine des candidats de toute la Normandie.

Une seconde session de BMF a pu être dispensée auprès des étudiants de l'UFR STAPS de Mont Saint Aignan, leur offrant un parcours universitaire et fédéral.

108 stagiaires ont été suivies par l'équipe technique et pédagogique de l'IRFF.

FORMATIONS	Nombre de stagiaires
BMF Apprentissage	19
BMF STAPS	14
BMF	49
BEF	22
BEF Apprentissage	4
VAE	3

La crise sanitaire a obligé l'ETR à s'adapter pour finaliser l'ensemble des contenus de formations en mettant en place la Formation à distance. (UC2 BMF, semaine 3 BEF).

Les certifications des formations professionnelles ont été réalisées en présentiel cette saison.

Les formations continues

Dans cette année de transition réglementaire sur la formation continue : le recyclage s'effectue désormais tous les 3 ans et non plus tous les deux ans. 7 modules ont été réalisés cette saison dont certains en formule hybride (présentiel + distanciel).

FORMATIONS	Nombre de stagiaires
Optimisation performance mentale	20
Direction technique de club	6
Préparation physique	15
Vidéo 1	8
Vidéo 2	12
Spécifique défenseur	8
Spécifique attaquant et GB	16

Afin de structurer ce secteur de la formation professionnelle, deux formations ont été proposées aux éducateurs de clubs qui interviennent dans ce dispositif.

- 33 éducateurs ont été habilités à la fonction de Tuteur et Maître d'apprentissage, le 29 octobre 2021
- La formation de formateur a été annulée (covid 19)

Dans le cadre du processus de formation en VAE, une réunion d'information a eu lieu le 9 novembre 2021 (webinaire) pour préciser les modalités et les attentes pour les 2 livrets.

QUALIOPI

La certification QUALIOPI est une obligation légale pour bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Dans ce cadre, la LFN a été validée par l'organisme AFNOR le 15 mai 2020. La LFN a obtenu cette certification ce qui a permis à l'ensemble des stagiaires et des clubs de pouvoir obtenir des aides de financement pour les formations cette saison.



COMMISSION REGIONALE DU F.A.F.A.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉ – Marc ROUTIER

Saison 2020 / 2021

L'ensemble des validations de la LFA étant maintenant réalisée pour la saison 2020-2021, vous trouverez ci-joint le bilan FAFA « Equipements Transport » et « Nouvelles Pratiques »

Mon objectif en tant que Président de la Commission FAFA ANS est à la fois de rendre son fonctionnement efficace, lisible, équitable et transparent.

La saison qui vient de s'écouler a été difficile pour notre commission à cause du COVID, mais aussi pour des raisons d'organisation.

Nous avons réalisé en collaboration avec Kerstie et Jean-Michel, que je remercie tous les deux, un travail de fond qui devrait nous amener à une organisation beaucoup plus fluide pour la saison prochaine. Vous trouverez à la fin de ce mail, une proposition de planning 2021-2022 pour notre commission.

Le tableau ci-dessous comporte l'ensemble des dossiers validés pour le FAFA « Equipement – Transport » et également « Nouvelles Pratiques » (Beach – Soccer et le Foot 5)

Dossier	Nom du demandeur	Nom du porteur	Budget LFN attribué	Total par district	% par district	Nouvelle pratiques	Sécurisation
7401210101	DISTRICT DE L'EURE	MAIRIE DU NEUBOURG	5 000 €				
7401210102	DISTRICT DE L'EURE	MAIRIE DU NEUBOURG	4 300 €				x
7401210103	DISTRICT DE L'EURE	MAIRIE DU NEUBOURG	2 700 €				x
7401210104	DISTRICT DE L'EURE	MAIRIE DU NEUBOURG	20 000 €				
7401210401	DISTRICT DE L'EURE	MAIRIE DE LIEUREY	20 000 €	52 000 €	17%		
7403190503	DISTRICT SEINE MARITIME	MAIRIE DE ST REMY BOSCROCOURT	5 400 €				
7403191103	DISTRICT SEINE MARITIME	MAIRIE DE DÉVILLE-LÈS-ROUEN	14 100 €				
7403200701	DISTRICT SEINE MARITIME	A. C. BRAY-EST	2 500 €				x
7403200801	DISTRICT SEINE MARITIME	MAIRIE DE CAUDEBEC LÈS ELBEUF	2 500 €				x
7403200802	DISTRICT SEINE MARITIME	MAIRIE DE SOMMERY	2 200 €				x
7403201101	DISTRICT SEINE MARITIME	MAIRIE DE SOTTEVILLE LÈS ROUEN	50 000 €	76 700 €	26%		
7411190306	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE VILLERS BOCAGE	14 900 €				
7411190903	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE VILLERS SUR MER	5 600 €				
7411191101	DISTRICT DU CALVADOS	MEZIDON VALLÉE D'AUGE	20 000 €				
7411200302	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE SOLIERS	5 000 €				x
7411200306	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE SOLIERS	5 000 €				x
7411190305	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE VILLERS BOCAGE	7 300 €				
7411200303	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE SOLIERS	5 000 €				x
7411200305	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE SOLIERS	5 000 €				x
7411200308	DISTRICT DU CALVADOS	MAIRIE DE SOLIERS		67 800 €	23%	30 000 €	
7412200201	DISTRICT MANCHE	MAIRIE DE VESLY	4 000 €				
7412200505	DISTRICT MANCHE	U.S. D'AVRANCHES MONT ST MICHEL	10 600 €				
7412200506	DISTRICT MANCHE	MAIRIE DE VALOGNES	5 000 €				x
7412201001	DISTRICT MANCHE	MAIRIE DE BARFLEUR	10 000 €				
7412201101	DISTRICT MANCHE	MAIRIE DE COUTANCES	16 500 €				
7412200509	DISTRICT MANCHE	MAIRIE DE CONTRIERES	10 000 €				

7412200701	DISTRICT MANCHE	SAINT-LÔ AGGLOMÉRATION	13 200 €	69 300 €	23%		
7413200602	DISTRICT ORNE	COM COM VALLÉE DE LA HAUTE SARTHE	7 000 €				
7413200801	DISTRICT ORNE	COMMUNE DE GOUFFERN EN AUGE	5 000 €				x
7413210301	DISTRICT ORNE	COMMUNE DE LA FERTÉ MACÉ (Foot 5)	- €			30 000 €	
7413210301	DISTRICT ORNE	COMMUNE DE LA FERTÉ MACÉ (Beach)	- €			15 000 €	
7413210201	DISTRICT ORNE	SARCEAUX	20 000 €	32 000 €	11%		
			297 800 €	297 800 €	100%		
			Enveloppe initiale	255 000 €			
			Enveloppe supplémentaire	42 800 €			

Ci-dessous vous trouverez le bilan de répartition par district de l'enveloppe FAFA « Equipement – Transport » de la saison 2020-2021.

District	% prévu par district	Réel par district	Total par district	% réel par district	Ecart Prévu / Réel
SEINE MARITIME	20,0%	59 560 €	76 700 €	25,8%	17 140 €
MANCHE	20,0%	59 560 €	69 300 €	23,3%	9 740 €
CALVADOS	20,0%	59 560 €	67 800 €	22,8%	8 240 €
EURE	20,0%	59 560 €	52 000 €	17,5%	- 7 560 €
ORNE	20,0%	59 560 €	32 000 €	10,7%	- 27 560 €
Enveloppe initiale + supplémentaire	100%	297 800 €	297 800 €	100%	

Pour finir, vous trouverez ci-dessous une proposition de planning pour la saison prochaine, à la fois pour la commission FAFA, pour la CRTIS mais aussi pour les commissions de district (CDTIS et FAFA), les rôles étant les suivants concernant le FAFA :

- Les districts instruisent les dossiers et les transmettent à la Ligue ou les renvoie aux clubs ou aux collectivités, si incomplets
- La Ligue vérifie les dossiers et les font suivre à la LFA ou les retournent aux districts si incomplets
- La LFA octroie les aides ou retourne les dossiers vers la Ligue si incomplets



EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry MONTAGNE

Saison 2020 / 2021

Au niveau du mouvement des personnels, l'équipe technique régionale a vu, au début de cette saison, l'arrivée de Maxime BELIARDE au poste CTD DAP du Calvados en remplacement de Benoit LAGARDE qui a souhaité donner un nouveau virage à sa carrière.

En cours de saison, Morgan DEWILDE a remplacé Frédéric HERSCOVICI au poste de CTD DAP de l'Eure.

L'ensemble des conseillers techniques a connu cette saison la mise en place du chômage partiel total ou partiel due à une activité réduite.

Au niveau des activités, le confinement d'octobre a mis un arrêt brutal à la mise en place des formations d'éducateurs bénévoles en présentiel. Des expérimentations sur de la formation en distanciel ont eu lieu sur des CFF, des modules.

Deux semaines de formations professionnelles BEF-BMF se sont déroulées sous le format de la visioconférence. La pandémie aura eu au moins l'avantage d'accélérer notre appropriation des outils de travail à distance.

Le début de la mandature a été l'occasion d'actualiser le schéma régional des formations d'éducateurs professionnels, continues et bénévoles qui a été adopté par le comité directeur de la LFN, le 3 mai 2021.

Au niveau des détectations, la saison a été jalonnée d'interdictions et d'autorisations de les réaliser dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte. Les détectations pour le pôle espoir ont pu avoir lieu de février à mai 2021. La détéction U16 a eu lieu sans rassemblement régional. Les détectations U15G et U15F se sont terminées en juin.

Les détectations U13F, U14G, U14F n'ont pu se tenir.

En ce qui concerne, l'animation et le développement des pratiques, de nombreuses ont pu être maintenues sous différentes formes (cf. document ci-dessous).

- **Bilan DAP**

1. Schéma régional DAP – visite DTN 3 et 4 décembre 2020

Présentation du diagnostic DAP Normandie

- Le football des enfants (U6 à U13)
- Le football des jeunes (U14 à U19)
- Le football des seniors / vétérans
- La pratique féminine
- Le football à l'école
- Le Futsal et le Beach-soccer
- Le football loisir
- La structuration des clubs (labels, PEF)

Sur la base du schéma national du DAP, construire notre schéma régional DAP Normandie avec des actions modélisées (objectifs et indicateurs) et des actions spécifiques en 2021/2022

2. La structuration des clubs

Label Jeunes

- 191 clubs ont fait un autodiagnostic partiel ou complet
- 57 clubs ont déposé une candidature. L'ensemble des candidatures seront étudiées le 08/07/2021 lors de la CR Labels avant une validation du CD LFN.
- Actuellement 83 clubs sont labélisés (53 au niveau Espoir, 13 au niveau Excellence et 17 au niveau Elite).

Label Ecole Féminine de Football

- 125 clubs ont fait un autodiagnostic partiel ou complet
- 45 clubs ont déposé une candidature. L'ensemble des candidatures seront étudiées le 08/07/21 lors de la CR Labels avant une validation du CD LFN.
- Actuellement 96 clubs sont labélisés (69 au niveau Bronze, 21 au niveau Argent et 6 au niveau Or).

Label Futsal

- 11 clubs ont fait l'autodiagnostic partiel ou complet
- 1 club a déposé une candidature qui sera étudiée le 08/07/21 lors de la CR Labels avant une validation du CD LFN.
- Actuellement 1 club est labélisé au niveau Espoir.

Journée Régionale Labels

- Date : mercredi 7 octobre 2020 au CSN d'Houlgate
- 23 clubs invités qui ont obtenu le Label EFF (pas de label jeune attribué en 19/20)
- 15 clubs présents – 180 enfants (U11 ou U13 F) présents.
- Lien vidéo : https://youtu.be/m1OEO6M_1ZA

Formations Accompagnateurs Labels

- 3 sessions organisées : 01/10/20 – 02/11/20 – 15/12/20
- 19 personnes formées
- La rubrique Labels sur le site internet de la Ligue a été complètement réaménagée pour une meilleure lisibilité pour les clubs : <https://normandie.fff.fr/category/labels/>

3. Le Football en Milieu Scolaire

Football à l'école

- 197 classes engagées (67 dans le Calvados – 29 dans l'Eure – 40 dans la Manche – 37 dans l'Orne et 24 dans la Seine-Maritime).
- La classe de CM1/CM2 de l'école Saint Joseph de Flers a été lauréate nationale sur la production statique. A ce titre, les élèves ont été conviés à Clairefontaine pour vivre
- « 24h avec les bleus » du 29 au 30 mai 2021.
- La journée événementielle avec les lauréats départementaux en partenariat avec Le Havre AC et le SM Caen a été annulée à la suite de la crise du Covid-19.

Quinzaine du Foot (collège et lycée)

- 7 établissements engagés (1 dans le Calvados – 0 dans l'Eure – 3 dans la Manche – 2 dans l'Orne et 1 dans la Seine-Maritime).
- Le lauréat académique est le collège de Bon sauveur de Saint Lô.

Les défis foot normand (école, collège et lycée)

- Cette opération a été lancée pour relancer les APS dans les établissements scolaires, pour faire découvrir les nouvelles pratiques et créer du lien entre les différents niveaux scolaires.
- Actuellement 5 établissements ont fait un retour de leurs activités
- Le jury régional est programmé le mardi 15 juin 2021 pour déterminer le lauréat par niveau.

Formation Foot à l'école

- En décembre, une partie de l'équipe DAP a conçu une formation FOAD Foot à l'école afin de permettre une plus grande accessibilité à ce module.
- Une session expérimentale a été mise en place le lundi 21 décembre 2020 dans le
- Calvados et l'Orne pour valider le contenu, le déroulé...
- 3 sessions de formations ont ensuite été mises en place : 19/03/21 – 10/05/21 – 10/05/21
- 87 éducateurs ont été formés.
- Une dernière formation est programmée le lundi 14 juin 2021.

Formation Webinaire UNSS

- La ligue de Football de Normandie a participé à un webinaire, organisé par l'UNSS Normandie, sur les nouvelles pratiques en sports collectifs (Handball, Volley, Basket, Rugby et Football). A ce titre, en coanimation avec Yohan TRISTANT, le vendredi 22 janvier 2021 de 15h30 à 17h30, nous avons présenté le futnet, fitfoot, golffoot et foot en marchant avec la présence de 15 enseignants EPS.
- Lien pour visionner le webinaire : https://www.youtube.com/watch?v=J_4arqBOBRY

Projet formation des enseignants EPS

- Sophie LOSFELD, IA-IPR EPS a constitué un groupe de travail avec des professeurs d'EPS pour mettre en place une formation autour des valeurs citoyennes (liberté, égalité, fraternité) en utilisant le Futsal comme support.
- Une formation « Football et citoyenneté » de 3h est programmée dans le Plan Académique de Formation pour les professeurs EPS titulaires et stagiaires (T1).

4. Le Football des U6 au U13 G et F

Réflexion sur la pratique des U6-U7 G et F

- Quelques expérimentations vont être menées dans les districts normands en 21/22 pour tester d'autres formes de pratiques que le 4 contre 4.

Amélioration de l'organisation de la pratique en U11 et U13 G et F

- Mise en place de plateaux par niveaux sur l'ensemble du territoire normand en U11 et en U13

- Meilleure répartition des équipes à potentielles en U13 R1 et R2 sur l'ensemble du territoire et donc une incidence sur l'accession aux championnats U14.
- Suppression des matchs à élimination directe en U11 sans autre alternative.
- Proposer une offre de pratique en Foot à 8 en U11F pour les clubs les plus structurés.

L'ensemble de ces points seront poursuivis en 21/22

Observations des pratiques

- Les CTD DAP doivent observer chaque catégorie (U7 – U9 – U11 et U13) sur 2 niveaux différents pour voir si la pratique est adaptée à chaque public (au niveau de l'espace, du nombre de joueur, de la qualité du jeu, des règles...)
- La CTR DAP doit observer les U11F et les U13F (en foot à 5 et à 8) avec les mêmes objectifs.

Ces observations sont reportées en 21/22.

Festival U13 G et F

- Phase qualificative : interrompue à la suite du Covid-19
- Finale départementale : annulée à la suite du Covid-19
- Finale régionale : annulée à la suite du Covid-19
- Finale nationale : annulée à la suite du Covid-19

Accompagnement des clubs

- Aide à la mise en place des séances Covid-19
- Visite de clubs pour connaître les besoins post Covid-19.
- Mise en place des nouvelles pratiques dans les clubs pour répondre aux contraintes sanitaires.

5. Le Football des U14 au U19 G et F

Réflexion sur les championnats régionaux garçons en lien avec la CR Préformation et Formation

- Adaptation des championnats jeunes en lien avec la crise sanitaire.
- Proposition de la CR Préformation – Formation d'une nouvelle pyramide des championnats jeunes
- Cette proposition n'est pas validée par le groupe de travail LFN qui a été constitué sur le sujet
- Les discussions reprendront en 2021/2022.

Championnats U16F et U18F

- Réunion avec les clubs le 03/06/21 pour préparer la saison prochaine et voir les pistes d'évolutions.

Accompagnement des clubs

- Aide à la mise en place des séances Covid-19
- Visite de clubs pour connaître les besoins post Covid-19.
- Mise en place des nouvelles pratiques dans les clubs pour répondre aux contraintes sanitaires.

6. Le Football des seniors et des vétérans G et F

Réforme des championnats régionaux féminins

- Adaptation des championnats seniors F en lien avec la crise sanitaire
- Réunion avec les clubs de R1F et R2F le 12/09/20 pour expliquer le déroulement de la saison et le 11/05/21 pour la réforme des championnats féminins.
- A partir de la saison 2022/2023, la R1F sera composée de 12 équipes et la R2F de 2 poules de 10 équipes.
- Mise en place de championnats en foot à 11 dans les districts (possibilité d'interdistricts) dès 2021/2022.

Réforme des championnats régionaux seniors

- Diminution progressive du nombre d'équipes en R3.

7. Le Football Loisir (dossier géré par Yohan TRISTANT)

Accompagnement des clubs

- Prêt de matériel et découverte des nouvelles pratiques pour 70 clubs normands.
- Mise en place de la bourse aux projets
- Valorisation des clubs qui répondent aux critères fédéraux. A ce jour, 8 nouveaux clubs ont validé leur section loisir en attendant la deuxième vague de validation courant juin 2021.

Formation Foot Loisir

- Aucune formation bénévole n'a pu se mettre en place cette saison à cause de la Covid-19
- Intervention au BMF et BPJEPS sur les nouvelles pratiques.

8. Le Futsal (dossier géré par Clément LEREBOURS)

Pas d'action DAP cette saison

9. Le Beach Soccer (dossier géré par Clément LEREBOURS)

Pas d'action DAP cette saison

10. Le Football adapté et handicap

Rencontre avec La Ligue de Sport Adapté de Normandie

- Prise de connaissance du fonctionnement de chaque instance
- Elaboration d'un plan de développement
- Projet de déclinaison de la convention nationale au niveau régional

Valoriser les clubs à travers la bourse au projet : Foot partagé

Rencontre avec l'AS Sourds de Caen

- Mise en relation avec des clubs entendants pour faire des rencontres amicales
- Aide à la préparation des championnats de France des sourds qui se dérouleront à Caen en juin 2022.

11. Le Programme Educatif Fédéral

Accompagner des clubs

- Mise en place d'actions PEF à la demande des clubs
- Accompagnement de 21 clubs non engagés dans le PEF

Valoriser les clubs à travers la bourse aux projets

Mise en place du Challenge PEF avec le jury régional qui se réunira le 17 juin 2021.

- **Bilan PPF**

1. Sections Sportives Scolaires

- 49 sections sportives accompagnées par les conseillers techniques lors des visites et séances
- 1 journée de recyclage avec intervention d'un Entraîneur National
- Accompagnement des sections sportives labellisées par la ligue avec dotation matériel et financier
- Participation à la quinzaine du foot pour les lycées et collèges
- Vainqueur académique : Collège Bon Sauveur à ST LO

2. Parcours Performance Fédéral (PPF)

Sélections

- Toutes les sélections ont été annulées, pas d'interligues

Détections

- La DTN a donné comme priorités les parcours :
 - U13 avec une finalité Pôle Espoir
Ainsi, 200 jeunes U13 ont été observés lors des rassemblements à Lisieux, dans différentes formes de pratiques, pour établir une liste de 16 joueurs qui rentreront au Pôle Espoir en septembre 2021.
 - U15 avec une finalité Stage National
Quant aux U15, les rassemblements ont eu lieu en inter districts, pour ensuite effectuer 2 journées de 32 joueurs ELITE / AVENIR.
Avec un objectif, de ressortir les joueurs prioritaires.



POLE ESPOIR NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Julien MEILHAC

Saison 2020 / 2021

En résumé, sa mise en œuvre a été laborieuse car les travaux d'infrastructures n'étaient pas finalisés et ensuite son fonctionnement a été impacté par la COVID-19.

Néanmoins, sur le bilan sportif :

- 3 joueurs ont signé des engagements avec des clubs professionnels
- 4 autres ont été en stage d'observation dans des clubs professionnels
- 9 rencontres ont été organisées avec des structures similaires ou clubs de haut niveau

Concernant le bilan scolaire, les relations avec l'établissement sont très harmonieuses ce qui facilite la gestion. Du côté socio-éducatif, le STAFF a essayé de mettre en place des projets malgré la crise sanitaire notamment des interventions sur l'arbitrage, le harcèlement, le chi-gong mais aussi l'organisation de soirées d'anniversaire, de tournois multisports etc.

Pour finir, la saison prochaine, le Pôle espoir accueillera 16 nouveaux stagiaires, ce qui induira un renforcement de l'organisation interne pour gérer 32 jeunes. Cela passe notamment par le recrutement de nouveaux salariés pour la partie socio-éducatives/surveillance de nuit.

Le Pôle Espoir pourra alors également bénéficier de nouvelles infrastructures sportives :

- Synthétique à 11 + Blocs vestiaires : opérationnels pour la rentrée 2021
- Pelouse à 11 : Opérationnel fin septembre
- Terrain couvert : Retard programmé. Date de livraison non connue



COMMISSION RÉGIONALE DU CONTROLE DES CLUBS

RAPPORT D'ACTIVITE – Thierry LECARDONNEL

SAISON 2020 / 2021

31 clubs étaient soumis au contrôle de la commission au cours de cette saison 2020/2021, dont 11 clubs de N3 et 20 clubs de R1.

Conformément à la réglementation actuellement en vigueur, et selon la doctrine de la DNCG, le contrôle de la situation juridique et financière des clubs s'opère uniquement au regard des obligations incombant à leur équipe première en fonction de son niveau de compétition. Quant à leurs équipes réserves, elles subissent, le cas échéant, les conséquences sportives collatérales des décisions prises.

Dès lors, la CRCC n'est pas en charge de la vérification des équipes réserves des clubs placés sous le contrôle de la DNCG, ni des équipes réserves des clubs dont l'équipe première participe aux championnats de N3 et de R1.

RAPPEL DES OBLIGATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

Tous les clubs participant aux championnats de N3 et de R1 et placés sous le contrôle de la CRCC, sont notamment tenus de produire les documents comptables et financiers suivants :

1. POUR LE 31 OCTOBRE AU PLUS TARD

- Les comptes annuels (bilan / compte de résultat / annexe) de la saison passée, arrêtés au 30 juin, avec le détail des comptes du bilan et du compte de résultat, certifiés par le commissaire aux comptes, ou à défaut d'obligation légale d'un commissaire aux comptes, accompagnés d'une attestation d'un expert-comptable.
- Les comptes et le plan de trésorerie prévisionnels actualisés de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.

- La copie des notifications de redressements reçues des organismes sociaux et fiscaux

Pour les Clubs Omnisports clôturant au 31 décembre :

- Les comptes annuels de l'année civile précédente de l'entité omnisport
- Le compte de résultat de la saison passée de la section Football
- Le budget prévisionnel de l'année civile en cours de l'entité omnisport
- Le budget prévisionnel actualisé de la saison en cours de la section Football
- Le rapport du commissaire aux comptes de l'entité omnisport

2. POUR LE 31 JANVIER AU PLUS TARD

- La copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de la saison passée. (Comportant l'indication des montants du résultat et des capitaux propres approuvés)

3. POUR LE 15 MAI AU PLUS TARD

- Les comptes prévisionnels estimés au 30 juin de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.
- Les comptes prévisionnels et le plan de trésorerie prévisionnel initiaux de la saison suivante, accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.

Le déroulement de cette saison très atypique, a notamment eu pour effet de rendre particulièrement difficile l'établissement des documents prévisionnels. La commission a donc fait preuve de bienveillance quant à la date de réception de ces documents.

Elle adresse ses remerciements aux clubs qui, malgré les circonstances, ont fait l'effort de transmettre leurs états financiers. Même si des améliorations de forme restent souvent à apporter.

CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS FINANCIERES TRANSMISES PAR LES CLUBS

De par la loi, la commission est tenue à une obligation de confidentialité des informations financières qui lui sont transmises par les clubs. Raison pour laquelle les procès-verbaux de ses décisions, dont les motivations font nécessairement état desdites informations sont réservés aux clubs concernés, et ne sont pas publiés.

Seuls sont publiés les relevés de décision de validation des fonds propres pour les accessions, et les relevés de décisions de sanctions et de mesures particulières.

Dans tous les cas les décisions de la CRCC sont susceptibles d'appel par les clubs concernés devant la commission d'appel de la DNCG.

SITUATION GENERALE

- Capitaux propres :

Au 30/06/2020, la situation nette comptable cumulée des 31 clubs est positive de 1 134 K€, avec 3 clubs présentant une situation nette comptable négative.

Au 30/06/2021, la situation nette comptable prévisionnelle cumulée, en forte amélioration, est positive de 2 164 K€. Avec 3 clubs présentant une situation nette comptable négative.

- Résultats nets :

Au 30/06/2020, les résultats nets cumulés sont bénéficiaires de 466 K€ avec 6 clubs ayant un résultat négatif cumulé de -125 K€.

Au 30/06/2021, les résultats nets prévisionnels cumulés sont bénéficiaires de 1 039 K€, avec 3 clubs ayant un résultat négatif cumulé de - 50 K€.

A l'évidence, le maintien des subventions municipales, le renouvellement d'une partie des partenariats privés, les indemnités de chômage partiel, les exonérations de charges sociales, et la réduction des frais liée à l'arrêt des compétitions ont permis aux clubs de traverser cette saison hors normes sans catastrophe financière.

- Budgets :

Au 30 juin 2020, le budget moyen des clubs de N3 s'élevait à 431 K€. Celui des clubs de R1 à 283 K€. Au 30 juin 2021, aides comprises, ces montants moyens ont été réduits à 367 K€ pour la N3, et à 187 K€ pour la R1.

Pour la saison 2021/2022, les clubs ont établi leurs budgets prévisionnels initiaux dans la perspective d'un retour à la normalité. Avec un budget moyen de 444 K€ pour les clubs de N3 et de 260 K€ pour les clubs de R1.

Nous espérons tous que cette normalité soit au rendez-vous. A défaut, ces prévisions budgétaires s'avéreront particulièrement difficiles à atteindre pour la saison 2021/2022.

MISSIONS DE LA CRCC

Une confusion certaine ayant été entretenue sur le sujet, il nous apparaît utile de rappeler les deux missions essentielles distinctes qui incombent à la CRCC au vu des états financiers qui lui sont transmis par les clubs placés sous son contrôle, et qui peuvent être résumées comme suit :

- 1) Concernant les clubs dont l'équipe première est en situation sportive d'accéder à la division supérieure à la fin de la saison en cours.

En application du texte spécifique qui stipule que l'accession est subordonnée à la présentation de fonds propres positifs, la commission doit vérifier que ces clubs disposent de fonds propres positifs au 30 juin de ladite saison.

Il s'agit d'un contrôle binaire, et non d'une appréciation. Les fonds propres sont positifs ou non.

Et cette validation ne peut donc se faire qu'au vu d'éléments dûment établis et non hypothétiques. Cette vérification est étendue aux clubs de R2 dont l'équipe première est en situation d'accéder au championnat de R1.

Pour les clubs de N3 en situation d'accéder en N2, ce contrôle est effectué par la DNCG.

Du fait de l'arrêt des compétitions aucun contrôle de ce type n'aura été effectué par la commission au terme de cette saison blanche.

- 2) Concernant tous les autres clubs dont l'équipe première n'est pas en situation sportive d'accession. Contrairement à ce qui est prévu en matière d'accession, il n'existe aucun texte prévoyant une mesure de rétrogradation automatique, ni même de sanction automatique, pour les clubs présentant des fonds propres négatifs.

Pour tous les clubs dont l'équipe première n'est pas en situation sportive d'accession au terme de la saison en cours, et ce quel que soit le niveau de leurs fonds propres, la CRCC est tenue de procéder à une évaluation de leur capacité à disposer des moyens financiers suffisants pour poursuivre la compétition, au même niveau, jusqu'au terme de la saison suivante.

Il ne s'agit plus d'un contrôle binaire, mais d'une appréciation qu'il appartient à la CRCC de porter et de motiver souverainement au vu de l'ensemble des éléments historiques connus et de la vraisemblance et de la cohérence des éléments prévisionnels présentés.

La CRCC pouvant par ailleurs assortir ses décisions de toute mesure particulière qu'elle juge utile, tel que, par exemple, un encadrement de la masse salariale, une interdiction de recrutement...